

Repères

JUIN

Du 2 au 5 : Fête du Point d'arrêt à Bambois

Ven 3 Brocante organisée par la comité des fêtes du point d'arrêt à Bambois.

Marche parrainée et Barbecue à la salle de gym de l'école d'Aisemont - Organisation du comité scolaire d'Aisemont.

Sam 4 Goûter organisé par le Club des jeunes retraités de Le Roux - 14h au réfectoire de l'école communale de Le Roux
Fancy-Fair école communale Vitri-
val

Dim 5 Concentration de vieux tracteurs et balade gourmande à Sart-Eustache

Tournoi de pétanque organisé au centre sportif de l'entité Fossoise

Mar 7 Réunion culturelle centrée sur l'histoire de Fosses organisée par le cercle d'histoire - Espace accueil solidarité citoyenne

Marche du Footing club de Fosses NA 001 organisée à Haut-Vent (4-

6-12-22 Km)

Sam 11 Fancy-Fair école communale de Le Roux

Lun 13 Excursion annuelle du groupement des anciens combattants de Sart-St-Laurent - Lieu : Givet - Treignes - Mariembourg

Jeu 16 Ciné-club : soirée court métrage. Pour cette dernière soirée du Ciné-Club, le Centre culturel a décidé de s'associer au service Cinéma de la Province de Namur.

Il s'agit de courts métrages présentés et/ou primés lors de plusieurs éditions du Festival du court métrage Média 10/10.

Sam 18 Cassage du verre de la Marche Royale Ste-Gertrude de Le Roux à 12h - Souper dansant à 19h30.

Fancy-fair de l'école communale de Sart-St-Laurent organisée au Centre sportif de l'entité Fossoise.

Dim 19 Conférence organisée par le Cercle royale d'horticulture à l'Espace solidarité citoyenne

Thème : Visite des jardins (en privé) et Banquet horticole

Randonnée d'été organisée par "l'énergie vagabonde" (autour de Bambois)

Mar 21 Jeux de cartes organisé par l'amicale des pensionnés d'Haut-Vent à la salle "L'Hauventoise"

Sam 25 Concert et Barbecue de la société Royale philharmonique de Fosses à l'école du Bosquet

Journées portes ouvertes de L'AR Bauduin 1er à Fosses-la-Ville

Dim 26 Bénédiction des armes de la compagnie de la Marche St-Pierre à Vitri-
val

Gala de danse classique au spirodôme de Charleroi - Participation du club "Temps de pointes"

Lun 27 Conférence "vidéos demandées" par "Music Lovers"

Mer 29 Barbecue à l'athénée Royale Baudouin 1er. De Fosses-La-Ville

Jeu 30 Conférence "vidéos demandées" par "Music Lovers"

VOTRE RECETTE DU MOIS

Soupe de poisson

Ingrédients :

Pour la soupe :

- 150gr de poisson par personne (saumon, cabillaud, lieu noir, scampis,...)
- 1 gros oignon
- 1 bulbe de fenouil
- 2 blancs de poireau
- 2 gousses d'ail
- 3 tomates
- 1 petite boîte de concentré de tomates
- 1 portion de safran
- Thym, laurier, sel, poivre
- 1 bocal de fond de poisson (+ éventuellement du bouillon de volaille)

Pour la rouille :

- 1 œuf entier
- 1 portion de safran
- 200 ml d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail
- Le jus d'1/2 citron
- Un peu de motarde
- Une cuillère à soupe de concentré de tomates
- Sel, poivre

Recettes :

La soupe :

Couper finement les légumes
Peler et épépiner les tomates. Les couper grossièrement.
Faire chauffer de l'huile dans une sauteuse. Ajouter les légumes, sauf les tomates. Après 2 minutes, ajouter le fond de poisson. Saler, poivrer et ajouter le safran et le thym. Ajouter le concentré de tomates. Après ¼ d'heure, mixer le tout. Remettre dans une poêle et ajouter les tomates. Ajouter le laurier. Saler et poivrer. Ajouter les poissons coupés en gros morceaux. Cuire ¼ d'heure.

La rouille :

Mettre tous les ingrédients dans un pot (attention d'avoir tous les ingrédients à la même température). Mixer le tout. Rectifier l'assaisonnement.

L'accompagnement :

Couper une baguette en tranche de 1 cm. Les faire dorer à la poêle avec un peu d'huile ou au grille pain. Les frotter avec une gousse d'ail.

Quand votre soupe est prête, décorer le plat avec du persil et de la coriandre.

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

MAI 2011 - N° 18 - 1€



CRÈCHE COMMUNALE :
L'IMPATIENCE DE
TOUTE UNE ÉQUIPE

Prochaine parution
le 30 juin 2011

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de
l'Entité fossoise asbl, Place du Mar-
ché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger» ?

Pour Fosses Centre : à la Maison de
la culture et du tourisme, à la librairie
(rue de Vittrival), au Press Shop, à la
boulangerie Dardenne, au restaurant
Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la
Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la
station Leruth (Nèvreumont), à la bou-
langerie Aux Anjes (Bambois), à la
boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent),
à La Tarterie (Vittrival).

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement
de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24
Par courrier : Rédaction Nouveau
Messenger, 12, place du Marché, 5070,
Fosses-la-Ville
Par courriel : nouveaumessenger.
culture@fosses-la-ville.be
Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard,
Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-
Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne
Lambert, Philippe Malburny, Annie
Lefèvre, Michel Dargent, Eugène
Kubjak, Daniel Piet, Grégory Piet,
Laurence Denis, Falcuche, Michaël
Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen,
Françoise Honnay.



On vit une époque formidable.

(...)

(...)

(...)

Ce long silence n'est qu'une figure de style et en aucun cas quelques smileys obscurs
dont vous essayez en vain de décrypter la signification cachée ! Non : je pense, vrai-
ment, qu'on vit, vraiment, une époque vraiment vraiment formidable.

Mon voisin par exemple.

Avant, c'était, au fil des petits matins hasardeux : « bonjour, ça va » ou même plus
encore, si le café du petit déjeuner avait été bon : il va faire beau / il va pleuvoir / il va
neiger (biffez la mention inutile). Un rapport de bon voisinage, en somme.

Et puis, un soir, par distraction, il est devenu mon ami !

On vit une époque formidable : il est à présent possible, et même courant, de devenir
ami par distraction. C'était sur Facebook. J'errais, l'âme en peine, à la recherche de
quelque nouvelle croquignolante (pour alimenter cette rubrique, n'en doutez pas)
quand j'ai reçu une nouvelle demande d'ami. Il a suffit d'un clic. A présent, je sais tout
de lui : ce qu'il a mangé (ha bon, l'odeur c'était le chou en fait ?), sa nouvelle voiture,
le nom de son chien... Tiens ? De sa femme, pas un mot ? Les conversations IRL (tra-
duisez : In the Real Life – dans la vie courante) sont nettement moins alimentées : je
sais tout de lui, il sait que je sais tout de lui, que se raconter encore alors ? Ha oui, le
temps qu'il fait ; comme deux chiens qui se... voir ma chronique précédente (mais on
n'est pas des bêtes : sa femme n'a rien à voir dans cet échange de politesse).

Une incroyable époque d'une formidable liberté d'expression.

Le « petit » Marc Zuckerberg, du haut de ses 28 ans et quelques milliards de dollars,
a presté une conférence devant les membres du G8, rien de moins. Où il a dit et
démontré que les révolutions arabes, dûment relayées minute après minute sur les
réseaux sociaux (le sien, en fait) auraient pu exister sans Facebook. Il s'agissait simple-
ment d'un canal comme un autre via lequel quelques personnes pouvaient s'exprimer.
J'applaudis et j'approuve : Internet est ici représenté dans sa quintessence : la liberté
d'expression pour tous.

Mais s'exprimer pour le plaisir de s'exprimer ??? L'annonce de la libération condition-
nelle de Michelle Martin a rassemblé en 24 heures 69000 membres indignés ; et dans
la rue quelques jours plus tard... moins d'une centaine de personnes. La révolution
dans un fauteuil, la révolution en pantoufles. Je ne m'exprimerai pas ici sur la procé-
dure ni le bien fondé de la conditionnelle, encore moins sur le choix du couvent. Ce
sont ces deux chiffres qui m'interpellent : 69000 contre 100.

Pourtant, il ne pleuvait pas.

■ Jean-Pierre Romain
(Pardon, Radar)

La rue des Remparts

« Comme c'était joli ! Quel dommage d'avoir perdu un si beau coin de Fosses ! »... C'est
ce que disent tous les visiteurs à qui je montre d'anciennes vues de la rue des Remparts
avec le chenal encore ouvert, soit avant 1947

Beaucoup prennent ce chenal pour la Biesme, qui
en effet traverse Fosses mais au-delà des Quatre-
Bras, vers la rue des Egalots puis la rue des Tanne-
ries, la route de Taminés vers le Grand Gaux, le bas
de Nèvreumont et d'Aisemont pour se jeter dans la
Sambre à Auvélais.

Mais ce que l'on voit ici, c'est un canal, un chenal
creusé pour renforcer les remparts.

Fosses était en effet une place forte voulue telle
par deux princes-évêques de valeur qui ont tenu à
garantir leur domaine contre le comte de Namur à
l'est, et le comte de Hainaut à l'ouest. Nos remparts
ont été érigés en deux phases.

D'abord Notger, en 974, a entrepris de protéger
le « castrum » fossois, c'est-à-dire la collégiale
romane, les bâtiments du chapitre et les habita-
tions privées des chanoines, soit la place du Cha-
pitre actuelle et ses alentours, en entourant d'un
fort rempart ce qu'on a appelé « la ville des cha-
noines ». Avec deux portes : l'une vers Namur, « en
Leiche », l'autre vers la place du Marché, la Porte
du Vestit (ou curé), derrière l'hôtel de ville actuel.

Mais le tronçon que nous voyons sur cette carte
postale de 1920 fait partie du grand rempart éri-
gé en 1149 par le prince-évêque Henri de Leez
(Grand-Leez). En effet, en 1140 le comte de Na-
mur Henri l'Aveugle, qui avait un compte à régler
avec le prince-évêque Albéron de Louvain (un
prêt renié par celui-ci) vint de grand matin attaquer
Fosses, la ville liégeoise la plus proche. Il surprit
les habitants qui n'eurent d'autre ressource que
de se réfugier dans le « castrum » de Notger mais
leurs habitations furent pillées et détruites. Alors ils
demandèrent à leur prince suivant, Henri de Leez
(1145-1164) d'être aussi bien défendus que les
chanoines. C'est ainsi que fut érigé un second rem-
part, autour de la « ville des bourgeois » Depuis
celui de Notger en Leiche, vers les Quatre-Bras, la

ruelle des Remparts, derrière la rue de Vittrival, puis
retrouvant l'autre rempart à la rue Al Val. Et pour
renforcer ces remparts, il fit creuser ce « chenal »
en détournant une partie des eaux de la Biesme de-
puis le moulin du Joncquoi vers En Leiche, puis le
long du rempart de Notger rue des Zolos et rue de
l'Ecolâtre, recevant les eaux de la Rosière pour les
amener aussi vers la Biesme au lieu-dit « à Rome ».
Ce second rempart était ouvert de quatre portes :
Al Chenal (rue Delmotte), du Postil, Al Froissin (rue
de Vittrival) et Al Val.

Avec sa protection de potelets de pierre garnis
d'une barre métallique et des arbustes de l'autre
côté, il est vrai que ce coin était particulièrement
pittoresque. Avec aussi de petits ponts reliant
les habitations à la rue. Mais l'été, le faible débit
d'eau et les déchets qu'on y jetait présentaient de
gaves inconvenients d'insalubrité et déjà en 1936
le Conseil communal avait envisagé de couvrir ce
chenal. L'accroissement du trafic et l'étroitesse
de la rue des Remparts amenèrent les autorités à
cette solution : en 1947, le chenal fut enfermé dans
d'énormes buses de béton recouvertes pour élar-
gir la route qui est la Nationale 22 Namur-Charleroi.

Ajoutons que cet endroit précis de la carte était
appelé « la Batte » : en effet, un barrage de pou-
treilles permettait de bloquer le cours d'eau pour
former un volume suffisant pour alimenter tempo-
rairement le Moulin du Prince (le Vieux Moulin) par
un petit canal souterrain dans la ruelle des Bras-
seurs jusqu'à l'arrière du Moulin sur sa roue à aube,
située dans la partie restaurant actuelle..

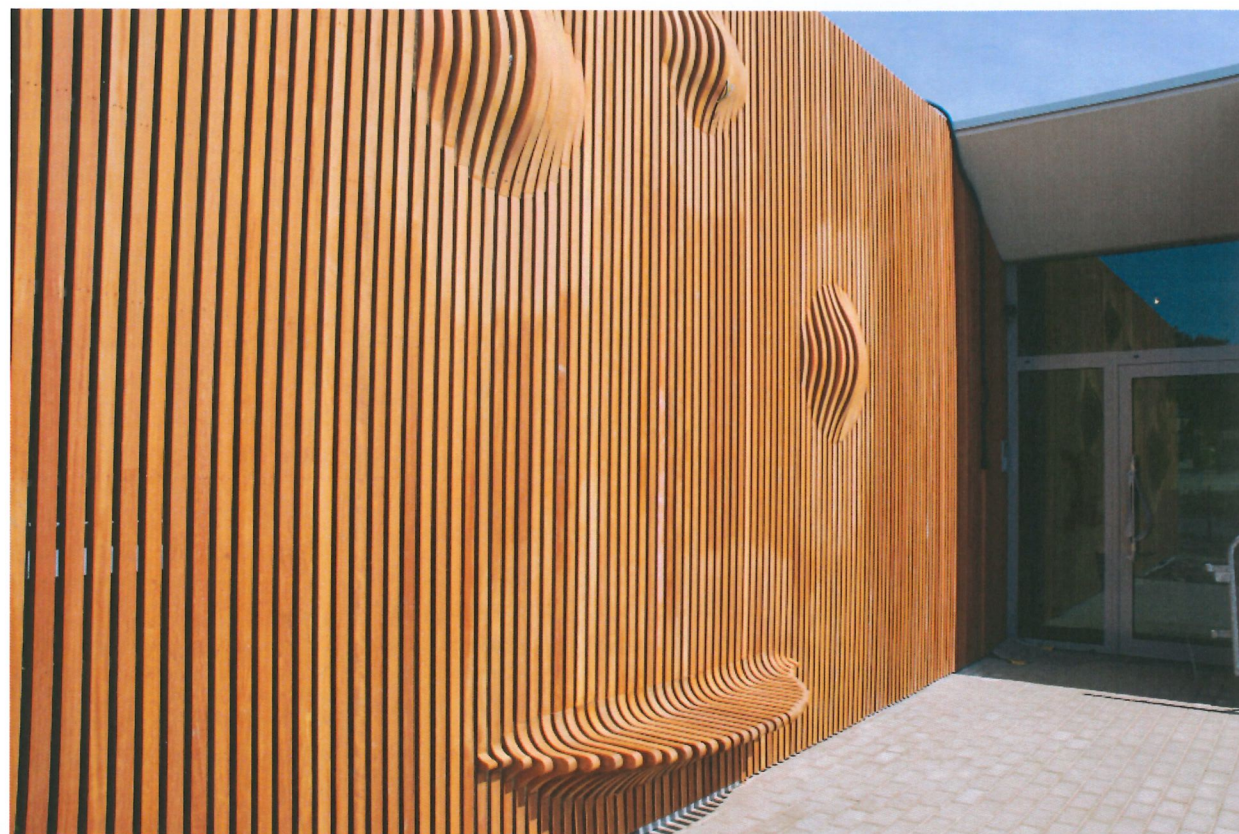
A la fin du XVIIIe siècle, devenus obsolètes et
inefficaces, les remparts avaient été abandonnés,
progressivement détruits et les pierres ont servi à
l'érection de murs de jardins et d'habitations.

■ Jean Romain



Crèche communale : L'impatience de toute une équipe

La crèche communale « Le Chabo' T » accueillera ses premiers petits bouts le 3 juin prochain ; c'est l'effervescence au sein de l'équipe : il s'agit évidemment que tout soit prêt pour que chaque bébé se sente bien dès les premiers instants. Voyons de l'intérieur comment cela se passe...



n en parle depuis longtemps déjà et là, c'est la dernière ligne droite avant le grand jour, pouvez-vous nous présenter votre équipe ?

Elle se compose de 7 personnes ; cinq puéricultrices : Céline Bésure, originaire d'Andenne, qui a emménagé à Fosses depuis son engagement ; Catherine Hautier, de Salzinnes ; Ludivine Seine, de Lesve, Christie Lainé et Flavia Pestrin, toutes deux originaires de Fosses ; une infirmière spécialisée en santé communautaire : Dominique Jennès, d'Assesse ; une technicienne de surface : Léa Salingros d'Aisemont et enfin, Donatienne Gérard, la directrice.

Toutes n'ont qu'une envie aujourd'hui : ouvrir officiellement les portes de leur crèche.

Entrons un peu, pouvez-vous nous guider ?

Juste après le sas d'entrée, le bâtiment est scindé en deux par un long couloir, sur la droite, les locaux administratifs et techniques (bureaux, salle de réunion, buanderie, cuisine,...) ; sur la gauche se succèdent les deux sections d'accueil : tout d'abord, les tout-petits (3 mois jusqu'à environ 18 mois) ; ensuite, les « grands ».

A l'entrée des sections, les parents peuvent déshabiller bébé et mettre ses affaires dans un casier.

Chaque section se compose de plusieurs espaces : un local change, une biberonnerie, un vaste local polyvalent, 3 chambres, un local de rangement.

Chacune des sections possède une grande baie vitrée qui donne directement sur la terrasse et le petit jardin.

Evidemment, pour le moment, toute l'équipe procède à l'aménagement, à la vérification du matériel et aux derniers préparatifs.

Comment se dérouleront les journées au Chabo' T ?

Chacun sera tout d'abord accueilli chaleureusement, bébé comme parent ; nous veillerons à mettre en place des petits rituels rassurants, à stimuler par des jeux et activités, dans le respect du rythme de chaque enfant pour lui permettre d'augmenter petit à petit son autonomie.

Nous avons la chance de créer une structure « familiale » où nous pourrions prendre le temps de connaître chaque enfant, cela permet de créer un climat de confiance nécessaire à l'épanouissement

où chacun se sent écouté et respecté.

Qu'est-ce qui vous a plu dans ce projet ?

Construire un projet de toutes pièces, c'est un vrai défi. Tout est fait pour que ce soit réussi : le bâtiment est construit dans cet objectif, le mobilier est acquis en fonction des enfants et le projet pédagogique est pensé pour que tous soient accueillis indépendamment de son origine sociale ou culturelle ou de ses capacités physiques ou intellectuelles.

Tout cela stimule et motive. Nous sommes toutes très impatientes de démarrer cette aventure.

Pensez-vous que cette crèche rencontre un besoin ?

Nous en sommes convaincues ! La crèche n'est pas encore ouverte, pourtant en septembre, nous accueillerons déjà en moyenne 10 petits et 9 grands par jour. Au moment de la mise sur pied de ce projet, l'ONE constatait une carence de 80 places à Fosses-la-Ville, la crèche ne suffira donc pas à elle seule à combler le manque mais contribuera certainement à aider les familles.

Et ce nom, que veut-il dire ?

Pour les Fossois de souche, il est limpide, pour les autres, en voici l'explication : le colonel Chabot est un aviateur fossois héroïque. Le square qui porte son nom, voisine la crèche, il était donc tout naturel d'y faire allusion.

L'orthographe permet un jeu de mot puisque, prononcé à voix haute, on entend « chat botté ».

Que les petits chatons qui vont passer les portes dans quelques jours soient bottés ou non, nous

leur souhaitons de vivre une belle aventure encadrés par une équipe dynamique, jeune et impatiente de les rencontrer !

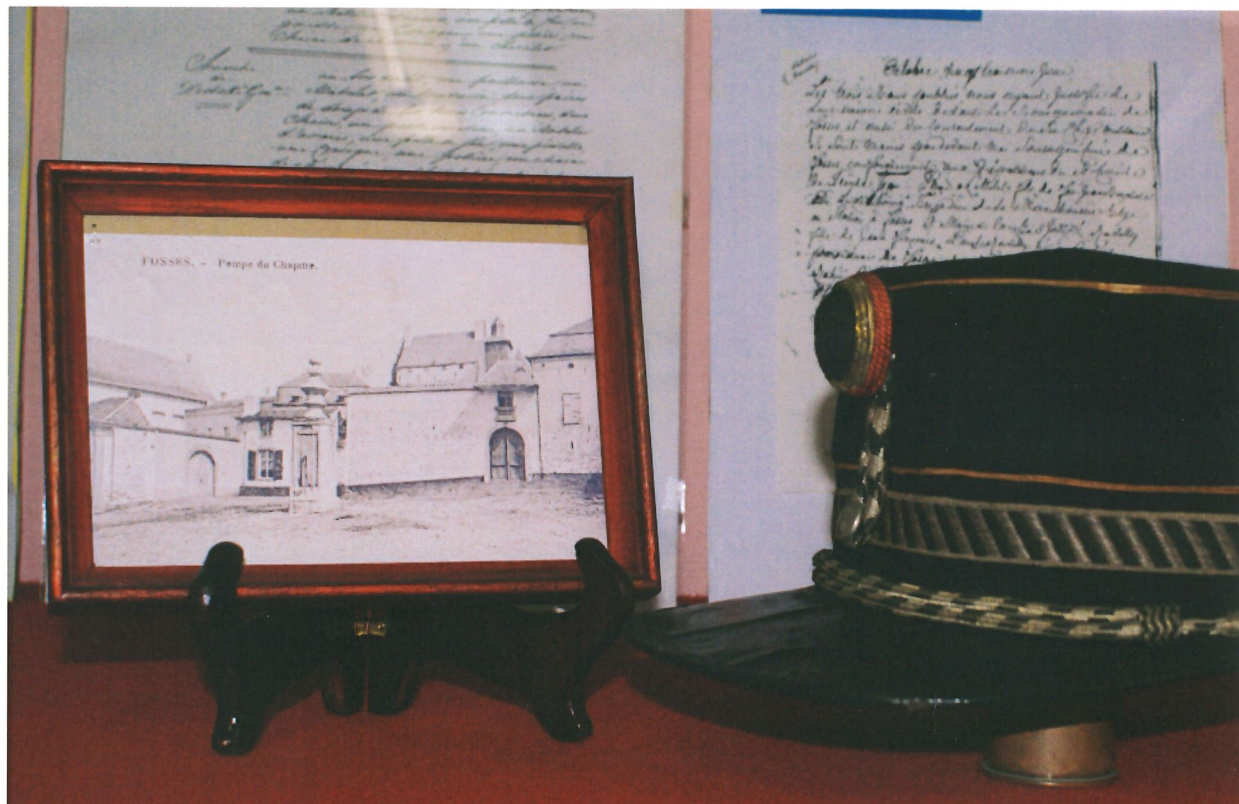
Un renseignement ? Mme D. GERARD- 0476/972.441

■ Propos recueillis par Sophie Canard



CHIP

Vous trouverez à FLOREFFE ce nom bizarre (CHIP). Ne dirait-t-on pas le titre d'une série américaine mettant en valeur deux motards de la police ? On n'en est pas loin.



CHIP veut dire : musée du centre historique inter-police.

Mais vous me direz : que vient faire un musée de Floreffe dans le Messenger de Fosses ?

A l'origine, ce musée était dédié à l'histoire des gendarmes de la brigade de Fosses et y était installé.

En 2001, la fusion des polices est effective et Fosses devient le poste central de cette nouvelle police. La brigade accueille les polices de Mettet, Floreffe et Profondeville.

Un manque flagrant de place se fait sentir et en 2004, le musée se trouve à l'étroit. Une solution s'oriente vers la brigade de gendarmerie de Floreffe où il s'installe avec une inauguration officielle quelques mois plus tard. Des hauts gradés de l'ancienne gendarmerie ont rehaussé celle-ci par leur présence.

Il faut quand même préciser qu'une tentative pour maintenir le musée à Fosses avait été menée, mais sans succès malgré les bonnes volontés.

Malgré tout, ce musée reste Fossois dans l'âme. En effet, lorsque vous le visitez, vous n'êtes nullement dépaycé car plusieurs salles présentent des objets d'anciens gendarmes et policiers de Fosses.

Il ne faut pas oublier qu'en 1796, Fosses était un chef lieu de canton et était le seul à posséder une gendarmerie. Le gendarme de l'époque patrouillait à cheval jusque Malonne, Ermeton sur Biert, Auvellais, Taminés.

Sa Creation

En 1996, la gendarmerie belge fêtait ses 200 ans.

L'état-major demanda aux brigades créées en 1796 et toujours en activité de faire leur historique afin de le présenter aux journées portes ouvertes. C'est ainsi que j'appris que la brigade de Fosses en faisait partie. Accompagné de collègues, nous



sommes allés jusqu'aux archives de l'armée de terre française au château de Vincennes pour y récolter des renseignements concernant la création de notre brigade. C'est avec fierté que nous avons découvert divers documents sur notre unité. C'est ainsi que nous avons pu retrouver les premiers gendarmes qui avaient composé la brigade de Fosses et dont le premier commandant était le brigadier Halma.

L'envie de partager et de montrer nos découvertes nous a donné l'idée d'un musée. Modeste à ses débuts, il était composé de 3 vitrines situées dans

le hall d'entrée.

En 1999, le musée peut exposer son premier uniforme grâce au don de la famille du regretté Borbouse René (commandant de la brigade). Cette donation peut-être considérée comme le véritable début du musée et la première d'une longue série.

Vu le nombre croissant d'objets reçus, nous avons installé à l'étage de vieilles garde-robes dénichées dans des parcs à container dont les portes étaient remplacées par des vitres. C'était le règne de la débrouille. Tous ces objets retrouvaient leur lieu d'origine puisqu'ils avaient appartenu à d'anciens gendarmes de Fosses. (Boccart, Mathot...)

En 2002, après la fusion des polices, ce sont ajoutés des objets de la police communale et garde-champêtre de Fosses.

Actuellement

Le musée s'agrandit, il occupe presque l'entièreté de la brigade de Floreffe. Il est aménagé dans les anciens logements et annexes (lavoir, bureau, cachots), ce qui fait dire que la première pièce du musée, ce sont d'abord ses bâtiments. A notre connaissance, il s'agit de la seule brigade en Belgique ayant gardé pratiquement son aspect original (1914). Notons que ses premiers occupants ne furent pas des gendarmes, mais bien des unités de l'armée Allemande.

Avec le temps, le musée s'est ouvert aux autres polices : police militaire, police des chemins de fer, garde des eaux et forêts, douanes, polices étrangères.

Nous pouvons même présenter une auto blindée (type mitrailleuse) et un transporteur de troupe FN, tous deux fabriqués en Belgique par la fabrique d'armes d'Herstal.

Envie d'en savoir plus ? www.chipmusee.be

■ Eugène Kubjak



Esprit Beauté

Les commerces dans le centre de Fosses se font rares. Mais, cela ne signifie pas qu'ils sont absents. Nous avons poussé la porte d'un de ceux-ci.



« Toute notre équipe vous souhaite la bienvenue dans notre Médina, lieu dédié aux rituels de beauté allant de l'Orient à l'Occident ». Quelle belle invitation, surtout lorsque les beaux jours ensoleillés montrent le bout du nez.

C'est avec un grand plaisir que Marie-Hélène Favresse nous accueille et qu'elle vous invite toutes et tous à en faire de même sans aucune hésitation et aucune gêne. Cette jeune gérante d'un salon d'esthétique, a déjà un certain parcours commercial à Fosses. Nous l'avons rencontrée, afin de mieux connaître les services/soins qu'elle propose, ce qu'elle nous a fait découvrir avec enthousiasme et passion.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai terminé mes études en 2003 à l'Athénée de Jambes, section esthétique. J'ai ouvert mon premier salon à Bouge en janvier 2004 et un autre en juillet de la même année à Fosses (à la place du Chapitre). J'ai d'abord partagé mon temps de travail de chaque côté (1/2 temps, 1/2 temps). Le salon de Fosses ayant rencontré immédiatement un vif succès, j'ai donc choisi de m'y concentrer à temps plein. Depuis octobre 2009, je suis installée à la rue des Remparts où je me suis spécialisée dans les soins corporels, alors qu'à la rue du Chapitre je proposais les soins classiques.

Quelle est l'offre de soins dans votre centre bien-être ?

A côté des soins classiques, nous proposons : soins personnalisés du visage, maquillage permanent, soins amincissants, hammam – sauna – infrarouge, spa et balnéothérapie, épilation définitive ... Il existe une cabine duo, où des massages vous sont proposés en couple. Pour celles et ceux qui optent pour une des formules de soins complets, nous offrons un plaisir gourmand (thé et autres gourmandises). Nos soins

sont très diversifiés et nous nous sommes spécialisés dans les soins orientaux et des quatre coins du monde, tout particulièrement dans les différentes formes de massage. La formule de soins d'une durée de quatre heures rencontre un franc succès. Notre volonté est de répondre aux demandes les plus diversifiées soient-elles ! Autre particularité, nous avons également toute une gamme bio.

Votre clientèle est-elle exclusivement féminine ?

Non ! On peut dire qu'elle est composée à 70 % de femmes. Les 30% restant sont des couples et des hommes seuls. Ceux-ci viennent surtout pour des soins de pédicure, le sauna et des massages.

Votre activité varie-t-elle au cours des saisons ?

Oui, mais dans une certaine mesure, car notre clientèle nous rend visite toute l'année. Malgré tout, on peut dire qu'en été certains soins ont plus la cote comme l'épilation, la pédicure, les ongles en gel des pieds. Les séances de maquillage pour des mariages, par exemple, sont également plus nombreuses en été, car on se marie moins en hiver. Sinon, l'activité est très variée toute l'année et les séances de massage fonctionnent également toute l'année.

S'il vous arrive de lire le magazine Flair, vous pourrez peut-être profiter des promotions offertes à certaines occasions par Esprit Beauté. A côté de cela, visitez régulièrement le site www.espritbeaute.be, vous y trouverez des idées cadeaux, des promotions, ainsi que la liste complète des soins proposés avec le tarif. De plus, Esprit Beauté est également présent sur Facebook où d'autres promotions vous attendent.

■ Etienne Drèze

Le Centre culturel et la vie de château...

Mardi 10 mai, l'équipe du Centre culturel donnait rendez-vous à la presse au Château Winson pour y faire le point sur ses activités et ses projets en chantier. Le lieu n'était pas choisi au hasard puisque c'est dans ce cadre prestigieux et bucolique que le Centre culturel élira domicile très prochainement, au mois d'août 2011. L'équipe d'animation s'était coupée en quatre pour scénographier le lieu et lui donner une atmosphère de déménagement avant l'heure : des cartons frappés d'étiquettes rappelant les différents ateliers et les projets en cours jonchaient le sol ou étaient tout simplement empilés les uns sur les autres comme prêts à être déballés. Les futurs bureaux, bien que vides, étaient habités par l'image en boucle de chaque animateur filmé en pleine action : au téléphone, à l'ordinateur, en mouvement, ... le vide était par ailleurs comblé par un tapis sonore rappelant les bruits mécaniques de doigts percutant leur clavier, de sonneries de téléphone, de bruits d'ambiance capturés pendant des événements organisés par le centre culturel, des extraits de la voix de ses animateurs... L'objectif de cette mise en scène était

de donner la sensation d'être déjà là sans y être vraiment.

Au niveau du contenu, chaque animateur a passé en revue les projets de taille qui se profilent à l'horizon et dont il a la charge. On notera au passage le Festival « Racontons la scène » du 2 au 7 juillet qui, comme chaque année depuis 5 ans, propose une programmation théâtrale d'une semaine où l'humour (de qualité) tient une place prépondérante ; le projet de rencontre européen « Act and experience your rights » du 2 au 4 juillet entre jeunes français, italiens et fossis âgés de 13 à 17 ans ; le projet capsules vidéos qui fera la part belle à la création et au montage vidéo « jeune » ; la venue des jeunes conseillers italiens de Robecco en mai.

Cerise sur le gâteau, l'animateur-directeur Bernard Michel a fait le point en fin de conférence sur le déménagement, son pourquoi et son comment. Un petit verre de l'amitié bouclait à propos cette conférence de presse dans le ton adopté depuis des années par le centre culturel : convivialité, sourire et qualité !

■ Michaël Meurant



« Act and experience your rights » Du 4 au 13 juillet
Durant 9 jours, 25 jeunes de 13 à 17 ans (8 fossis, 7 français et 10 italiens) vont vivre ensemble, à la Marlagne (Wépion), et participer à des ateliers, des rencontres, des soirées interculturelles, des visites. Ils vont également réaliser un court-métrage avec des marionnettes, sur le thème des droits de l'homme. Le projet est entièrement gratuit pour les participants et il reste encore 4 places disponibles ! Contacter Anne ou Michaël au 071/71 46 24.

« Racontons la scène » du 2 au 7 juillet
Samedi 2 juillet 2011 à 20h30 : soirée de gala et d'ouverture avec le spectacle de Richard Ruben « Ruben refait le monde »
Dimanche 3 juillet 2011 à 20h30 : Zidani dans « La rentrée d'Arlette »
Lundi 4 juillet 2011 à 20h30 : Le théâtre Agora, dans « Le Roi sans royaume »
Mardi 5 juillet 2011 à 20h30 : La Cie du Chien qui Tousse dans « Braque à fond ! »
Mercredi 6 juillet 2011 à 20h30 : « Resto » avec Patrick Spadrille et Christelle Delbrouck, mis en scène par Gilles Delvaux.
Jeudi 7 juillet 2011 à 20h30 : Soirée théâtre Amateurs Avec en 1ère partie : la nouvelle création du Troupe de théâtre des Ados de Fosses (En 2ème Partie : « Change de Thons ! » nouvelle création collective de la Cie Faut s'bouger de Fosses-la-Ville

Lès canlètes !



Ratournûres do mwès :

Divant l'Sint Djan (24 juin), plouve èst bènite, après l'Sint Djan plouve èst maudite : Avant la St Jean la pluie est bénie, après elle est maudite

S'il tone au mwès d'jun, foûr èt strin : s'il tonne au mois de juin, il y aura du foin et de la paille en abondance

Bondjoû mès djins !

Li mwès d'jun !

Nos v'là d'jà au mitan di l'anée ! Quand dj'a cachî à mète dës ratournûres, dj'enn'a trovê one banseleÿe dissu l'plouve... èt dissus quausu tos les Sints do mwès : Djan, Mèdaud, Barnabé, Pétronîye, Nôrbèrt... Mins dji n'pout m'rastinu di vos mète citila... A l'sint Djan, stiche o panîli pouye qui vous co t'nu l'nid : à la St Jean, fourre au panier la poule qui veut encore tenir le nid.

Stitchî... V'là on mot qui vout bin dire çu qui vout dire... Stitchî... on vwè comint ç'qu'on apice li pouye po l'fé rintrêr dins l'pani... Li pouye qui s'cotape di tos lès costés... come on diâle qu'aureûve tcheû dins on bènîf ! Li mwîn qui l'apice ... èt paf ... qu'èl stiche dins l'pani !

Ah qu'il èst bia nosse lingadje walon avou sès mots nos font v'nu lès imaudjes aus ouys !

Oh i gn-a d'z-ôtes di mots come citilâ qui dijenut vraîmint çu qu'is volenut dire èt qu'on saureûve mète tot-à-fait è françès...

'Wêtans one miète....

Bin ... comme dji l'a dit pus wôt : Banselèye... One banse, è françès, c'est « une manne » èt one banselèye... bin c'est çu qu'on mèt d'dins... èst-ç'qu'on dit è françè « une mannaie » ... non.na...

Brotchî : « faire éruption, jaillir de toute part » nos dit li lîve di mots d'à Lucien Somme èt Chantal Denis... Brotchî , qwè... N'trovéz nin qu' on ètind li brût qui l'pômâde fêt quand èle «brotche » foû do tube ?

Spiÿi : « briser, casser en mille morceaux »... ça ossi on les wèt... les mile bokêts ! Enfin, quand dji dit qu'on les wèt, nin tant qu'ça... is sont télémint p'tits... pace qui, one saqwè qu'èst spiÿi ç'èst dës bokêts co pus p'tits qui dës grumiotès di pwin ! Et pwis, dji n'a jamès ètindu dire qu'one saqui aveûve « émietté sa voiture » mins quand on dit qu'one saqui a « spiÿi s't'auto », on wèt comint ç'qui l'auto dwèt ièsse arindjîye !

Chavé – chavéye : éraflé – éraflée.... Eraflée ! Bâ wèt ! Po l'awè stî sovint dji sé bin qui ièsse chavéye ça fait bran.mint pu d'mau qui d'ièsse « éraflée ».... Eraflée.... C'est awè saquantès grètes... mins chavé... gn-a pupont d'grètes pace qu'i gn-a pupont d'pia !

Èt on dérin... mins, nin pace qui gn-a pupont

d'ôtes... non.na... d'jusse pace qui si dji continue, li Mèssager duvreûve awè one rawète !

Ci mot là m'a fêt sorire: Pèkter ! Dj'aureûve d'vu pu rade li mète po l'mwès di septimbe, po lès fièsses dèl Walonîye à Nameur ! Pèkter... Bin c'èst riboter, si forsôler au pèkèt !

Asteûre dji voreûve sowaîter bran.mint do coradje aus Scolîs, aus ètudiants, bref à tos lès cias qui s'fèyenût pèter li cervia pos z'î fé rintrêr tot çu qu'on leûs-a apris ! Dji vos dit à tortos MMMMMMMMMMMM ... vos savoz bin çu qu'on n'pout nin dire mins qui pwâte chance !

Et po n'pont fé di djaloûs.. Dji sowète one boune fièsse à tos les popas ... èt dji mèt one pitie powé-sîye po aprinde aus-èfants !

C'est m'papa.

Qui ç'qu'èst l'pus fwârt, l'pus bia ?

C'est m'papa !

Qui ç'qui m'wè todî voltî ?

Oyi, c'èst co li !

Èt min.me si s'massale mi grète one miète

Dji m'va lî doner on bètch à picètes

■ Mèliÿe

Ratournures : dictons, expressions wallonnes

Mitan : milieu
Cachî : chercher ≠ catchî : cacher
Banselèye : contenu d'une banse
Banse : Manne (à linge par ex.)
Plouve : pluie
Quausu : quasi
S'rastinu : se retenir
Citila : celui-là
Stitchî : fourrer, enfoncer
Pouye : poule
Pani : panier
Apicî : saisir
Si cotaper : ici dans le sens s'agiter, se secouer
On diâle : un diable
Tcheû : participe passé du verbe tchaîre : tomber
Bènîf : bénitier
On diâle qu'aureûve tcheû dins on bènîf : Ratournures pour dire qui se secoue très fort...
Lingadje : langage
Imaudjes : images
Ouys : yeux
Vraîmint : vraiment
Volenu : forme conjuguée du verbe polu : pouvoir
On n'saureûve : on ne saurait forme conjuguée du ver savè : savoir
Wêtans, de Riwêtans : Regardons, forme conjuguée de riwêti : regarder
One miète : un peu
Pus wôt : plus haut
Non.na : non de forme « appuyée »
lîve di mots : lexique, dictionnaire
brût : bruit
foû : hors ici « brotchî foû »
bokèt : morceau
télémint : tellement
grumiotès di pwin : miettes de pain
One saqui : quelqu'un
arindjîye : arrangée
Bâ wèt= locution, expression pour marquer l'incrédulité en français on dirait « Mon œil »

Racontez-nous, Monsieur le Maître d'école...

Instituteur en 1956, fondateur du Volley-club, directeur en 1977 et pensionné en 1991, voilà le parcours de Michel Dargent.

Je suis sorti de l'Ecole Normale de Malonne en 1956, diplômé instituteur. De nombreuses places vacantes s'offraient à moi. J'en ai compté jusqu'à seize ! Ma première école fut l'école Saint-Guibert à Gembloux. Mais mon grand-père, forgeron à Le Roux, ne l'entendait pas de cette oreille : il voulait que je revienne à Le Roux. Il a tout fait pour cela. Il a joué un rôle déterminant dans la suite de ma carrière. A cette époque, de nombreuses personnes fréquentent la forge. Parmi elles, quelques mandataires communaux. Mon grand-père n'a de cesse de me recommander à gauche et à droite... Moi, je suis réticent, car j'aime beaucoup mon école de Gembloux. Passer de la ville à la campagne, d'une classe à une année à une classe comptant six années, sont des arguments de poids, mais qui n'ont pas pesé bien lourd face à la détermination du patriarche autoritaire.

Vous vous retrouvez quand même à Le Roux, où une place d'instituteur était vacante, suite à la mise à la retraite de Monsieur Urbain.

Ben oui, finalement, j'ai cédé à la pression et j'ai postulé l'emploi d'instituteur vacant à Le Roux. Et le 2 décembre 1957, je succède à Monsieur Urbain.

Vous vous retrouvez donc devant 6 classes et combien d'élèves ?

Trente et un élève sont là pour accueillir un jeune instituteur qui n'a qu'une année d'expérience. Huit années me séparent de l'élève le plus âgé, un certain Willy Daffe. Rude apprentissage pour moi. Je dois m'adapter au milieu rural et à la classe à six divisions. Mais je vais découvrir des choses épanouissantes.

Vous êtes à l'écoute de vos élèves ? Que disent-ils de votre arrivée ?

Je constate d'emblée que leur premier désir est de jouer d'une cour de récréation plus spacieuse. Autrefois, les enfants se contentaient de jouer aux billes sur la terre battue ; aujourd'hui, c'est le jeu de football qui les fascine. Et la cour est trop étroite. Aussi, quand je leur propose d'agrandir la cour, ils sont tous là avec leur bêche et leur pelle pour grignoter quelques mètres sur le jardin de l'école. Ensuite, il faut songer à la clôture, qui empêchera le ballon d'aller embêter les voisins.

En agissant de la sorte, vous avez mis les élèves dans votre poche.

Exact. Cette communion dans l'effort aura pour effet de rapprocher les élèves de leur instituteur. Non contents de jouer au foot dans la cour de récréation, ils souhaiteront des rencontres extérieures : c'est ainsi qu'ils furent amenés à rencontrer la

« Jeunesse Tamines » ! La défaite fut retentissante, mais elle déboucha sur une prise de conscience. En effet, Le Roux ne dispose d'aucune infrastructure sportive, et les enfants sont victimes de cet état de choses. Bien sûr, il faudra du temps pour réaliser ces rêves d'enfants, mais petit à petit on y va : la surface de la cour de récréation s'étendra bientôt sur la moitié du jardin, et puis... sur l'entière de la partie cultivable.

Les parents étaient, je suppose, satisfaits de votre gestion de l'école ?

Nombreux sont les parents qui se remémorent les efforts déployés pour mettre sur pied tous ces aménagements qui se faisaient dans la bonne humeur. Le Comité scolaire de Le Roux peut être fier de ses réalisations.

En 1977, vous devenez directeur d'école.

Après 4 années comme titulaire d'une classe unique, et une année au service militaire pendant laquelle j'enseigne à Aix-la-Chapelle, je retrouve Le Roux, avec une classe à quatre années. C'est le 1er septembre 1969 que je devins titulaire du degré supérieur, et ce, jusqu'à fin septembre 1977. Le 1er octobre 1977, je quitte ma place de titulaire de classe pour assurer la direction de l'école communale de Fosses-la-Ville. Tâche noble que d'orchestrer les différentes implantations scolaires de l'entité, mais qui m'a toujours fait regretter le temps durant lequel j'étais dans ma classe avec mes élèves. J'exerçai cette tâche pendant 14 ans. Instruire l'enfant en essayant de l'épanouir pleinement pour assumer sa vie future, tels sont les objectifs qu'un humble instituteur de village a tenté de réaliser.

Vous avez revu des élèves depuis ?

De nombreuses fois, bien sûr. Je me souviens de Joseph Galand qui vint une fois me chercher pour m'offrir une chope à Namur !

■ Daniel Piet

